

LE DEVOIR

Le Devoir

Une, vendredi 28 février 2025 1218 mots, p. A1,A3

« C’est vrai qu’il devenait une distraction »

MARIE-MICHÈLE SIOUI

LE DEVOIR

Le député Éric Caire a annoncé jeudi sa démission comme ministre de la Cybersécurité et du Numérique

Le ministre Éric Caire a annoncé jeudi sa démission du poste de ministre de la Cybersécurité et du Numérique, dans la foulée du scandale entourant le virage numérique de la Société de l’assurance automobile du Québec (SAAQ).

«C’est Éric Caire qui a choisi de démissionner. Il ne voulait pas devenir une distraction. Et moi, je pense que dans le contexte actuel, c’est vrai qu’il devenait une distraction», a déclaré le premier ministre François Legault dans une mêlée de presse organisée à La Tuque, où il visitait une usine.

Dans une déclaration transmise aux médias, M. Caire a expliqué sa décision.

«Même si j’ai assumé mes responsabilités de ministre dans cette affaire et que je n’ai rien à me reprocher, hormis de ne pas avoir été assez méfiant, j’en suis venu à la conclusion que c’était devenu une distraction qui nuisait à mon gouvernement et à mon premier ministre. Je lui ai donc offert ma démission comme ministre de la Cybersécurité et du Numérique», a-t-il écrit. M. Caire demeure donc député.

Il a ajouté que la «situation totalement inacceptable qui s’est produite dans le cadre du projet de transformation numérique à la Société de l’assurance automobile du Québec, telle que décrite par la vérificatrice générale [VG] du Québec, a provoqué une controverse à propos de [son] rôle dans toute cette histoire».

Affirmant n’avoir «rien à cacher», le premier ministre s’est dit ouvert à effectuer d’autres vérifications au sujet de SAAQclic. «Ce qu’on comprend, selon la VG, c’est que les ministres n’ont pas été tenus au courant des dépassements. Maintenant, est-ce qu’il faut aller encore plus loin pour s’assurer que c’est vrai ?»a-t-il demandé.

Il a tout de même dit que les trois ministres concernés par cette affaire — Éric Caire, François Bonnardel et Geneviève Guilbault — avaient attesté n’avoir eu «aucun indice»sur les dérapages de SAAQclic. «Maintenant, est-ce qu’il faut faire une autre enquête indépendante ? Faut-il donner plus dans la mission de la vérificatrice générale ?»s’est-il encore interrogé.

M. Legault a précisé qu’il n’entendait pas déclencher une enquête publique, comme le réclament toujours les trois partis d’opposition. «Je ne pense pas que dans ce dossier-là, ce

soit une question de corruption ou d'enquête publique. On ne referra pas la commission Charbonneau», a-t-il soutenu, en référence à la fameuse enquête sur l'industrie de la construction.

En coulisses, le nom du député d'Orford, Gilles Bélanger, circule à propos de la succession de M. Caire. Le premier ministre a dit jeudi avoir l'intention de procéder à un rajustement ministériel «rapidement».

Un agenda modifié

Plus tôt dans la journée, jeudi, le gouvernement avait soudainement libéré l'agenda du ministre Éric Caire, éclaboussé par le «fiasco»SAAQclic dans la foulée des révélations publiées dans Le Devoir.

Le Devoir a révélé que le ministre Caire avait été informé dès juin 2022 des hausses de coûts liées au virage numérique de la SAAQ.

Dans un document remis au ministre et à son sous-ministre de l'époque, Pierre E. Rodrigue, le vice-président à l'expérience numérique de la SAAQ, Karl Malenfant, et le grand patron de la SAAQ, Denis Marsolais, ont présenté un budget de 416 millions de dollars pour la «livraison 2», au coeur du projet. Le coût associé à cette portion était, au départ, de 97 millions de dollars.

Au Salon rouge jeudi, le ministre Caire a déclaré n'avoir «jamais admis avoir été au courant de dépassements de coûts en 2020, pas plus qu'en 2022». En mêlée de presse, il a ensuite reconnu avoir vu le tableau présentant la somme de 416 millions en 2022.

Le tableau en question ne présente pas les coûts associés à la «phase d'exploitation». Dans son rapport, la VG reproche d'ailleurs à M. Malenfant — sans le nommer — d'avoir «amputé»les sommes liées à l'exploitation. M. Malenfant nie cette interprétation.

Ces sommes, fait-il valoir, sont une réserve pour le maintien en emploi de contractuels. Elles n'ont jamais, selon lui, été incluses dans le budget total du projet, notamment parce qu'elles découlent des budgets annuels, approuvés par la SAAQ. Les coûts d'entretien d'une voiture ne font pas partie du coût d'achat d'une voiture, illustre-t-il.

En outre, ces sommes sont des estimations à propos des besoins en main d'oeuvre pour les dix prochaines années, fait-il valoir. Selon lui, la vérificatrice générale a erré en comparant le budget initial de 2017 avec le budget revu de 2020.

Dans les deux colonnes, la somme allouée à l'exploitation est la même:263,9 millions. En soi, il s'agit d'une aberration, juge M. Malenfant, parce que dans les trois années séparant les deux budgets, de l'argent a nécessairement été dépensé pour payer des consultants, affirme-t-il.

Du rouge et du jaune

Les tableaux présentés au ministre Caire présentent par ailleurs divers indicateurs marqués de rouge ou de jaune. «Si vous regardez les points jaunes, ça veut dire qu'il suit le plan», a déclaré Éric Caire jeudi matin.

Dans les documents qu'il a vus, le jaune est plutôt associé aux mots «au plan sans marge de manoeuvre» ou encore «résultat au rendez-vous, peu de marge de manoeuvre». «Je ne vois pas là-dedans que des tests n'ont pas été faits», a aussi déclaré l'élu devant les journalistes. Les documents en question précisent que le 27 octobre 2022, 46 % des tests seulement étaient en cours. «Le premier mois de tests ne s'est pas effectué en fonction du plan», peut-on notamment y lire.

Un décret signé Caire

Par ailleurs, Le Journal de Québec a révélé jeudi que le ministre a signé un arrêt ministériel qui a permis à la SAAQ de contourner les règles du Conseil du trésor et de cacher à la population une facture de 222 millions de dollars supplémentaires pour ce projet, et ce, neuf jours après avoir été officiellement informé des dépassements de coûts.

«En aucun temps ça ne vient favoriser la SAAQ. C'est faux», a répondu M. Caire. Il a affirmé que le décret était passé par le Conseil des ministres.

Le Parti libéral du Québec a joint sa voix jeudi à celles de Québec solidaire et du Parti québécois en se disant désormais ouvert à la tenue d'une commission d'enquête publique sur l'affaire.

Éric Caire s'opposant à un projet de voie partagée sur le boulevard René-Lévesque, à Québec, le 23 mars 2022 Le maire de Québec dit qu'il ne veut pas faire une guerre à l'automobile, alors qu'il le prouve et qu'il arrête de polluer l'existence des conducteurs avec des projets comme ça.

» CE QU'A DIT CAIRE Éric Caire exigeant le lancement d'une commission d'enquête sur les contrats informatiques du gouvernement, le 13 février 2015 Je pense que le gouvernement du Québec, le gouvernement libéral, a tout intérêt à ce que la lumière se fasse sur cette situation-là, parce que c'est des milliards de dollars qui sont engloutis dans ces systèmes-là qui ne fonctionnent pas »

FIASCO DE SAAQCLIC

© 2025 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.